

Comité Citoyen de la Transition – Groupe Energie

Réunion n°8 du 11 juin 2024

Participant(e)s : Florence Querol, Jean-Pierre Collin, Jean-Pierre Gervois, Daniel Suchet, Candice Arnould, Pascal Verseux.

La présentation ayant servi de support, ses annexes et le présent compte rendu sont disponibles sur <https://www.bures-sur-yvette.fr/le-comite-citoyen-de-la-transition/>

1. Retour sur les soirées « rénover malin » avec l’ALEC – voir slides 2-3

Retours positifs sur les deux soirées de sensibilisation menées avec l’ALEC : le 4 avril pour les propriétaires de pavillons, le 30 mai pour les immeubles en copropriétés.

Propositions du groupe :

- Faire réimprimer par l’ALEC ses différents guides, pour distribution à « la fête est dans le pré »,
- Réorganiser ce genre de soirées systématiquement une fois par an.

2. Point sur la consultation sur la loi APER – voir slide 4

Consultation en cours jusqu’à fin juin sur bsy.fr. Il est rappelé qu’un des enjeux pour Bures est de pousser les services de l’Etat à clarifier leurs messages contradictoires concernant le photovoltaïque.

Propositions du groupe :

- Pour appuyer le message, peut-on savoir par le service urbanisme le nombre de demandes d’habitants (pour des panneaux photovoltaïques) qui sont refusées ?
- S’appuyer sur la jurisprudence de Cachan (le tribunal administratif de Melun a tranché en faveur du photovoltaïque, décembre 2022).

3. Prise de recul et brainstorming sur l’avenir – voir slides 5-6 et annexes

3.1 Contexte

L’Agglo (ou CPS) a lancé la révision de son plan climat (ou PCAET), pour mise en œuvre fin 2025.

L’historique est rappelé :

- Le plan climat actuel de l’Agglo date de 2018, il comprend 126 actions dont 27 sur l’énergie.
- Des actions positives, mais un succès globalement mitigé : trop peu de communes se sont approprié ce plan, le nombre d’actions était trop élevé, les objectifs étaient irréalistes et liés à des indicateurs inadaptés.
- Bures l’a décliné en 2021, sous forme d’un plan climat à son niveau comprenant 34 actions (dont 7 sur l’énergie), que l’équipe municipale fait avancer petit à petit :
 - Plan climat de Bures publié en 2021 : <https://www.bures-sur-yvette.fr/bures-adopte-son-plan-climat/>
 - Avancement à jour : <https://www.bures-sur-yvette.fr/bures-adopte-son-plan-climat-2/>

La révision du plan climat de l’Agglo est une opportunité pour prendre du recul et pour :

- Faire des propositions à la CPS : quelles actions pour l’agglo ? pour les communes avec support de l’agglo ? améliorations sur les indicateurs ? le diagnostic ? l’appropriation par les communes ?
- En même temps, réfléchir à de futures évolutions du plan climat de Bures lui-même.

Dans sa réflexion, le comité s'appuie sur :

- Les posters « énergie » issus du comité de décembre 2022 (voir annexe 1),
- L'avancement des actions « énergie » du plan climat de Bures (annexe 2),
- Non exploitées par manque de temps : les 27 actions « énergie » du plan de l'Agglo (annexe 3).

3.2 Propositions du groupe - générales ou transverses

Au niveau Agglo :

- Mieux assurer la cohérence entre les objectifs, plans et suivis d'actions des différents niveaux : national (COP21), région (SDRIF-E), agglo (PCAET de la CPS), commune (plan climat de Bures).
- Clarifier les objectifs et enjeux, en séparant ceux qui sont liés à la dépendance énergétique, au prix de l'énergie, aux émissions de GES.
- Permettre à chaque commune d'extraire facilement les enjeux qui la concernent.

3.3 Propositions du groupe - énergie dans les bâtiments communaux

Au niveau Agglo :

- Mutualiser au niveau Agglo un service d'ingénierie subventions.
- Négocier au niveau Agglo (ou syndicat ad-hoc) les achats liés à l'énergie (comme actuellement le gaz par le SIGEIF).
- Assurer une coordination sur l'éclairage public, pour améliorer la continuité entre villes voisines.

Au niveau de Bures :

- Sur les investissements, communiquer en donnant une vision long terme, même sans s'engager sur un PPI ni des dates (par exemple : après Léo Gardey, rénovation des autres écoles, puis bâtiments sportifs, et enfin bâtiments administratifs et techniques).
- Continuer à privilégier la rénovation plutôt que la reconstruction.
- Communiquer sur le bilan carbone qui a été fait sur les activités et le patrimoine de la municipalité, même si son périmètre et ses enjeux sont restreints.
- Profiter de la refonte du système d'éclairage public pour optimiser finement : gestion par quartier, attention à l'éblouissement éventuel des LED, impact sur biodiversité nocturne...

3.4 Propositions du groupe - énergie dans les habitations

Au niveau Agglo :

- Dans le diagnostic, recenser/cartographier les différents modes de chauffage (charbon, fioul...) et les différents niveaux de DPE, pour cibler les actions.

Au niveau de Bures :

- Capitaliser sur les soirées « rénover malin » avec l'ALEC : rabâcher, en faire au moins une par an, insister sur les copropriétés, exploiter les retours d'expérience de particuliers.
- Relancer les actions relatives à la précarité énergétique : mettre en relation ALEC et CCAS, solliciter l'ONPE (Observatoire National de la Précarité Energétique).

3.5 Propositions du groupe – production d'énergie

Au niveau Agglo :

- Etudier le potentiel de différentes sources d'énergie mal connues : méthanisation des eaux usées, meilleure valorisation du compost (chaleur ?), méthanisation plus locale (SIOM ?) ...

Au niveau de Bures :

- Priorité : faciliter le développement du photovoltaïque chez les particuliers.
- Photovoltaïque sur les parkings comme Auchan, marché, RER.